

תּוֹרָה нациoнален שפה 文化 شرفية

inalco

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Enseignement supérieur et recherche depuis 1795

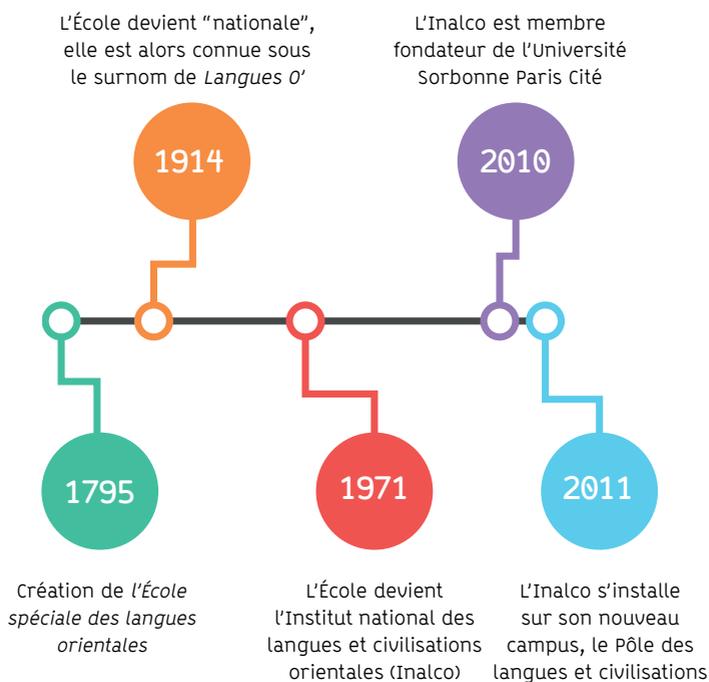


Bienvenue
dans le monde
des langues
et civilisations



Rentrée étudiante 2021/2022

Dates clés



BIENVENUE À L'INALCO



Bienvenue à l'Inalco, l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Une nouvelle année commence pour vous. Comme plus de 9 000 étudiants, vous allez vivre en immersion dans la diversité et la richesses des langues et civilisations enseignées à l'Inalco.

Nous avons pleinement conscience que cette rentrée universitaire 2021-2022 s'effectue dans un contexte inhabituel. C'est pourquoi je tiens à vous assurer de l'engagement de toutes les équipes de l'Inalco pour vous accompagner dans cette rentrée et tout au long de cette nouvelle année universitaire, tant au niveau de la poursuite de la continuité pédagogique que de l'organisation de votre vie étudiante.

Les modes d'échanges et d'organisation seront certes modifiés mais parallèlement à votre formation, vous pourrez continuer à profiter de nombreuses manifestations scientifiques et culturelles, de la possibilité d'acquérir de nouveaux champs d'expertise, d'une vie associative étudiante dynamique, et de rencontres avec des étudiants provenant du monde entier.

Ce guide d'accueil est là pour vous aider à trouver vos repères : vous préparer, débiter et vous orienter dans votre nouvelle vie à l'Inalco. Vous y trouverez de l'aide et des informations pratiques pour profiter pleinement de votre parcours d'étude.

Jean-François Huchet,
Président de l'Inalco

SOMMAIRE

Les indispensables

P.5

- Se repérer P.6
- La carte d'étudiant P.7
- Les services numériques P.8
- Le calendrier universitaire P.9
- Garder le contact P.10

Vos études

P.11

- Gérer sa scolarité P.12
- Construire son projet professionnel P.13
- Dépasser les frontières P.14
- Se documenter P.15-16

Vie de campus

P.17

- Mes élus étudiants P.18
- Votre rendez-vous avec le monde P.19
- Une vie associative dynamique P.20

Vie pratique

P.21

- Les démarches indispensables P.22
- Financer ses études P.23
- Études et handicap P.24
- Se soigner P.25
- Se restaurer P.26
- Se loger P.27

LES INDISPENSABLES



Se repérer

PÔLE DES LANGUES ET DES CIVILISATIONS

Adresse : 65 rue des grands moulins 75013 Paris

Ouverture au public : Du lundi au samedi de 8h00 à 22h00

Accès en métro : Ligne 14, station bibliothèque François Mitterrand

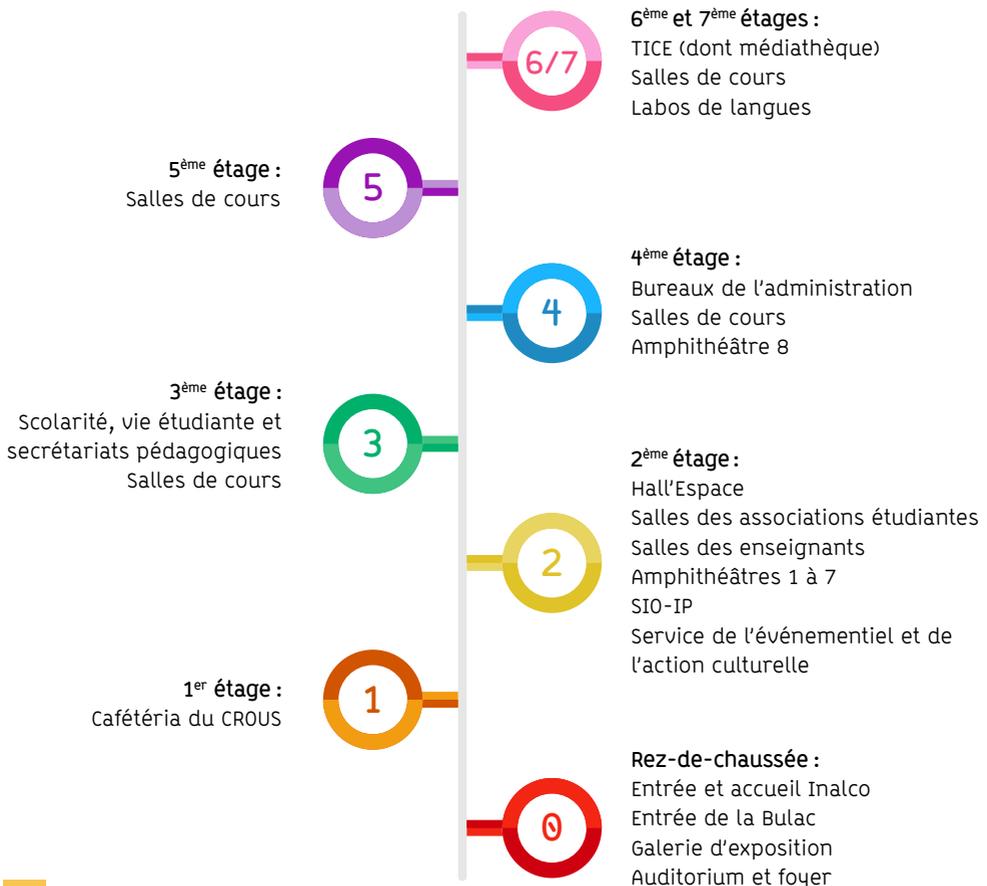
En RER : RER C, station bibliothèque François Mitterrand

En bus : Ligne 83, arrêt Olympiades

Ligne 89 : arrêt bibliothèque François Mitterrand

Lignes 27, 62, 64, 132, N31 : arrêt Patay-Tolbiac

En tramway : Ligne T3a, arrêt Avenue de France



La carte d'étudiant



Sortir
manger
étudier

🔗 Carte d'étudiant multi-services

La carte d'étudiant est délivrée lors de l'inscription universitaire. Elle est valable durant toute la durée des études, et est réactualisée à chaque rentrée.

Votre carte d'étudiant multi-services est à la fois votre carte d'identité étudiante et un moyen de paiement. Elle atteste de votre inscription à l'Inalco. Vous en aurez besoin pour passer vos examens, accéder aux salles multimédia, aux laboratoires de langue et à la Bulac. Elle vous permet également de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : dans les piscines et les théâtres municipaux, tarif Imagin'R, gratuité dans certains musées, etc.

🔗 Pour se restaurer



Votre carte d'étudiant contient un compte en ligne **Izly**, utilisable dans les CROUS mais aussi dans les distributeurs de denrées de l'établissement. L'activation de ce compte se fait à partir de l'adresse mail personnelle transmise lors de votre inscription à l'Inalco.

C'est ce compte en ligne qui sera débité. Izly vous permet de gérer votre compte en ligne et de le recharger sur ordinateur ou smartphone.

Le rechargement se réalise directement à partir de votre compte bancaire.

izly.fr

Les services numériques

Le compte numérique étudiant

Pour bénéficier de ces services, il faut activer son compte numérique étudiant.

compte.inalco.fr/recovery.php

Entrez l'adresse mail personnelle fournie lors de votre inscription à l'Inalco et cliquez sur « Changer ». Vous recevrez un mail avec un lien actif vous permettant de (ré)initialiser votre mot de passe.

Attention : notez bien votre identifiant usager, choisissez soigneusement votre mot de passe et retenez-le ; ils vous seront demandés pour vos futures connexions. Des difficultés pour activer ou utiliser votre compte numérique ? Écrivez-nous à l'adresse compte_numerique@inalco.fr

La connexion wi-fi

Les zones de couverture : l'auditorium, les amphithéâtres, les salles gradinées, les dégagements du 2^{ème} au 7^{ème} étage, ainsi que les salons et les laboratoires de recherche pour la rue de Lille.

Sélectionnez le réseau « Eduspot »

Lancez un navigateur et choisissez dans le menu déroulant « INALCO »

Renseignez votre identifiant et mot de passe.

Vous êtes connecté !

Besoin d'un espace de travail ou d'un ordinateur ?

Rdv au 6^{ème} étage ! L'Inalco propose à sa communauté étudiante un accès permanent à une salle avec des postes informatiques en libre service en 6.10.

Portail e-multimédia

Plus de 1 000 ressources pédagogiques en ligne :

Films, documentaires, conférences, colloques et didacticiels sous formats audio ou vidéo. <http://e-multimedia.inalco.fr>

L'ENT / MOODLE : mon bureau virtuel

Des applications en ligne accessibles en permanence : Moodle permet d'accéder à des cours en ligne créés par vos enseignants (supports textuels ou iconographiques, documents audio ou vidéo, exercices, activités évaluées ou collaboratives). L'ENT vous permet d'accéder à vos informations administratives, pédagogiques, emplois du temps et notes. Des ateliers numériques à distance (Moodle, Zoom et compte numérique) seront proposés aux L+ et L1 courant septembre.

ent.inalco.fr

moodle.inalco.fr



Le calendrier universitaire

SEMAINE DE RENTRÉE

Journée d'accueil des nouveaux étudiants : lundi 6 septembre 2021

Présence et participation obligatoire aux réunions et visio-conférences pour les étudiants de L1 du lundi 6 septembre au samedi 11 septembre 2021

REPRISE DES COURS

Lundi 13 septembre 2021.

Retrouvez sur www.inalco.fr le calendrier universitaire 2021-2022 et les dates de rentrée selon votre cursus : Formations > Emplois du temps et examens > Calendrier universitaire.

PREMIER SEMESTRE

Du lundi 13 septembre au samedi 18 décembre 2021

Congés d'automne : du lundi 1er novembre au samedi 6 novembre 2021

Congés d'hiver : du lundi 20 décembre 2021 au 1er janvier 2022

Examens du premier semestre : du lundi 3 janvier au mardi 18 janvier 2022

INTERSEMESTRE

Du mercredi 19 janvier au samedi 22 janvier 2022

DEUXIÈME SEMESTRE

Du lundi 24 janvier au samedi 14 mai 2022

Congés d'hiver : du lundi 21 février au samedi 26 février 2022

Congés de printemps : du lundi 25 avril au samedi 7 mai 2022

Examens du deuxième semestre : du lundi 16 mai au jeudi 2 juin 2022

EXAMENS DEUXIÈME SESSION

Du lundi 20 juin au mardi 5 juillet 2022



Rendez-vous sur
planning.inalco.fr
pour consulter
votre emploi du temps

Garder le contact



www.inalco.fr

Le site web de l'institut, rubrique agenda, pour les rendez-vous culturels, projets associatifs, conférences et manifestations scientifiques



ent.inalco.fr

Fil d'actualité pédagogique des départements

moodle.inalco.fr/

Cours en ligne créés par les enseignants



Mais aussi

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux pour vous informer sur les événements de l'Inalco : projections, concerts, colloques, journées associatives...

-  Facebook: @inalco.langues0
-  Twitter: @Inalco
-  Instagram: @Inalco
-  LinkedIn: Institut national des langues et civilisations orientales
-  YouTube: Inalco

Scannez le code QR suivant pour vous abonner à la lettre de l'Inalco :



Vos interlocuteurs



Scolarité
générale
3e étage



Secrétariats
pédagogiques
3e étage



SIO-IP :
information,
orientation
et insertion
professionnelle
2e étage



Service de
l'événementiel
et de l'action
culturelle
2e étage



Relations
internationales
3e étage



Vie étudiante :
social,
handicap,
associations
étudiantes
2e et 3e étage



Les inscriptions

La scolarité générale assure la **gestion administrative** de votre scolarité, de votre entrée à l'institut à l'obtention de votre diplôme : admission et inscription, contrôle des connaissances, paiement, bourses et suivi de l'assiduité, délivrance des diplômes, etc.

scolarite@inalco.fr

Situés au troisième étage, les secrétariats pédagogiques vous accueillent et vous informent sur les diplômes, les inscriptions pédagogiques, les points de règlements, les relevés de notes. Sur rendez-vous.

MÉMO ÉTAPE 1 : CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS = CVEC INSCRIPTION ADMINISTRATIVE = IA

Avant d'effectuer votre inscription administrative, vous devez obligatoirement vous acquitter de la CVEC auprès du Crous.

Pour plus d'info : www.messervices.etudiant.gouv.fr

Renouvelée à chaque rentrée universitaire, l'inscription administrative vous confère la qualité d'étudiant. Elle donne lieu au paiement. Elle se traduit concrètement par la délivrance de vos certificats de scolarité et de votre carte d'étudiant multiservices. **Les inscriptions administratives sont dématérialisées avec un paiement en ligne obligatoire.**

MÉMO ÉTAPE 2 : INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE = IP

Une fois inscrit administrativement à l'Inalco, vous devez effectuer votre inscription pédagogique en ligne, à l'aide de votre numéro étudiant Inalco et de votre date de naissance. L'inscription pédagogique permet de s'inscrire dans les enseignements prévus dans votre cursus et dans les groupes de TD. L'IP est indispensable pour passer les épreuves de contrôle continu et/ou les examens terminaux.

En savoir plus : www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco



Le SIO-IP

Le SIO-IP vous accompagne en proposant des conseils et bilans personnalisés, des informations sur les poursuites d'études, des rencontres avec des professionnels... Des ateliers collectifs sont organisés tout au long de l'année : construction du projet professionnel, rédaction des CV et lettres de motivation, coaching pour la préparation des entretiens, remobilisation des étudiants.

À LA RECHERCHE D'UN STAGE ?

Un stage volontaire ou obligatoire à effectuer ?

Les conventions sont en ligne sur

www.inalco.fr/formations/orientation-insertion-pro

Votre contact ? Le SIO-IP !

Hall'Espace

Bureau 2.01

sioip@inalco.fr



Mais aussi

LE CIO DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

Explorez les différentes filières post-bac avec une documentation très fournie et des conseillers d'orientation et de psychologues. www.ac-paris.fr

LE CIDJ

Lieu d'informations pratiques et de conseils sur tous les thèmes qui touchent les étudiants : vie pratique (logement, jobs), santé, loisirs, soutien aux initiatives et, bien sûr, études, formation et vie professionnelle. www.cidj.com



Inalco Alumni

En 2016, l'Inalco lance avec l'association des anciens élèves et amis des Langues O' son réseau à vocation professionnelle : le réseau Inalco Alumni. Il permet à chacun de faciliter les rencontres, dynamiser sa trajectoire professionnelle, débattre avec des experts du monde des civilisations et des langues, progresser dans sa discipline et mettre à jour ses connaissances.

Inscrivez-vous sur : alumni.inalco.fr



Un partenariat avec l'APEC

Le SIOIP a signé un partenariat avec l'APEC qui nous accompagne dans notre démarche et apporte son soutien en renforçant les dispositifs et actions qui permettent aux étudiants en formation initiale et en formation continue, alternants, doctorants docteurs et Alumni de maîtriser des outils d'aide à l'insertion et à l'évolution professionnelles, de mieux appréhender les données du marché de l'emploi cadre et d'accéder plus facilement au premier emploi ou à une poursuite d'activité professionnelle, une fois diplômés.

Pensez à consulter l'APEC via son site www.apec.fr et créez votre compte APEC



Inalco Junior Conseil

Les étudiants ont la possibilité de se mettre en contact avec notre «Junior entreprise» qui a pour mission de mettre en relation les étudiants avec différentes entreprises, dans le cadre de diverses missions rémunérées. Ainsi ils peuvent mettre en pratique leurs enseignements théoriques, affiner leurs choix de carrière, mais également se créer un réseau professionnel.

inalcojuniorconseil@gmail.com



Le compte LinkedIn "Inalco Talent&Career"

Nos étudiants peuvent consulter nos offres de stages et d'emplois via notre compte LinkedIn "Inalco Talent&Career".

Dépasser les frontières

Les étudiants de l'Inalco ont la possibilité d'effectuer un séjour d'études dans une université partenaire ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus :



Plusieurs types de mobilités sont en effet possibles :

- Je pars étudier dans une université partenaire de l'Inalco pour un ou deux semestres (séjour d'études)
- Je pars à l'étranger réaliser un stage professionnel
- Je pars à l'étranger pour effectuer des recherches sur le terrain dans le cadre de mon mémoire
- Je pars à l'étranger dans le cadre d'un perfectionnement linguistique
- Je souhaite devenir « Assistant de Français à l'Etranger » (programme de France Education International)

➤ Pour partir

Dès la rentrée : préparation et étude du projet avec le service concerné :

- Stage professionnel : le SIOIP
- Séjours d'études au sein d'une université partenaire et programme « Assistant de Français à l'Etranger » : la Direction des Relations Internationales
- Perfectionnement linguistique : le Pôle de la Vie Etudiante

➤ Pour financer mon départ à l'étranger

En fonction de votre projet de départ, certaines bourses peuvent vous être allouées :

- « Aide au Voyage » : pour les départs effectués dans le cadre d'un perfectionnement linguistique.
- « Aide au Master » : pour les départs visant à effectuer des recherches sur le terrain dans le cadre d'un mémoire.
- « Bourse Erasmus » : pour les séjours d'études réalisés en Europe dans le cadre du Programme Erasmus.
- « Aide à la Mobilité » : pour les séjours réalisés hors Europe au sein d'une université partenaire de l'Inalco.
- « Aide aux Stages » : pour les stages professionnels réalisés à l'étranger.

Pour plus d'informations :
www.inalco.fr/international

La Bulac



180 pays



350 langues



80 écritures



910 places de travail

L'Inalco et la Bulac forment ensemble, en un seul lieu, le Pôle des langues et civilisations de Paris. La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac) est une bibliothèque universitaire et patrimoniale, ouverte à tous, gratuitement et **sur inscription**. C'est l'une des plus importantes bibliothèques européennes dans le domaine des langues et civilisations.

Située au rez-de-chaussée, la Bulac propose des collections sur toutes les langues et civilisations du monde enseignées à l'Inalco : Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale, Europe balkanique, centrale et orientale et Asie.

La Bulac est ouverte du lundi au samedi,
de 10h à 22h, fermée les jours fériés
www.bulac.fr

Accessibilité handicap

La Bulac propose - sur rendez-vous - un accueil personnalisé effectué par des bibliothécaires formés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Des documents issus de ses collections peuvent être adaptés sous forme numérique.

La médiathèque

Consultation documentaire (6^{ème} étage, salle 6.02)

Cet espace met à votre disposition un fonds documentaire de plus de 4 500 titres (DVD, VHS) en consultation libre et en prêt. Deux documentalistes peuvent vous assister dans vos recherches vidéographiques si besoin.

Cette salle comporte 10 ordinateurs qui peuvent être aussi utilisés comme poste de laboratoire de langues. Vous aurez à cet effet accès à un serveur audio et pourrez pratiquer écoute ou enregistrement dans la langue sélectionnée. 2 postes TV / lecteur K7-DVD vous permettront de visionner les ressources du fonds documentaire ainsi que d'accéder à 20 chaînes étrangères satellitaires.

Vous pouvez accéder depuis le web au portail documentaire de l'Inalco :

<http://mediatheque-inalco.opac3d.fr/>

Contact : mediatheque@inalco.fr

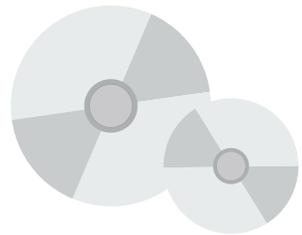
Horaires

Lundi et mardi : 08h30 / 17h30

Mercredi : 08h30 / 12h30 et 14h00 / 17h00

Jeudi : 08h30 / 17h00

Vendredi : 08h30 / 17h30



Faire entendre sa voix

Vos représentants sont associés et impliqués dans les décisions des conseils qui organisent, notamment, vos conditions d'études, d'examen et de vie à l'Inalco.

Leurs missions :

- Participer aux prises de décisions sur les orientations et le fonctionnement étudiant
- Proposer et défendre les demandes des étudiants devant les conseils
- Informer les étudiants et relayer les travaux des conseils

Les instances de représentation de l'Inalco

Le conseil d'administration

Il détermine, entre autres, les orientations générales de l'établissement, le programme d'enseignement, les règles relatives aux conditions d'admission, le règlement intérieur de l'établissement, le budget... Les élus étudiants au conseil d'administration siègent dans différentes commissions : commission des études, des relations internationales, du budget, d'hygiène et sécurité et des conditions de travail, section disciplinaire à l'égard des usagers.

Le conseil scientifique

Il définit les orientations de la politique de la recherche. Il est composé d'enseignants, de personnalités qualifiées, de doctorants de l'Inalco et de personnalités extérieures.

Les conseils de départements

Chaque département de l'Inalco dispose d'un conseil où sont abordées les questions propres à son fonctionnement.

La commission Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Elle décide des aides accordées aux étudiants dans les domaines suivants : projets d'initiatives étudiantes, aides au voyage, aides sociales. Elle gère le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

La programmation scientifique et culturelle



La programmation culturelle et scientifique

La programmation scientifique et culturelle de l'Inalco assurée par les étudiants, les enseignants et les partenaires sont organisés chaque année. Plus de 400 conférences, tables-rondes, séminaires, projections, spectacles, expositions ou encore ateliers.



400 manifestations scientifiques et culturelles par an



Les journées culturelles en 2022

- Mardi 8 mars : Journée culturelle du Tibet (Confluences Tibétaines)
- Vendredi 18 mars : Journée culturelle du monde arabe (Al-Wissal)
- Vendredi 25 mars : Journée culturelle du monde turcique (ADET)
- Mardi 5 avril : Journée des Amériques (Amériques)
- Mardi 12 avril : Journée de la Russie (Russinalco)
- Jeudi 21 avril : Journée du Japon (Dejima)

Les dates sont susceptibles d'être modifiées au cours de l'année.

Informez-vous tout au long de l'année des événements et de l'actualité de l'Inalco :

Suivez l'agenda du site www.inalco.fr

Facebook : [@inalco.langues0](https://www.facebook.com/inalco.langues0)

Twitter : [@Inalco](https://twitter.com/Inalco)

Instagram : [@inalco](https://www.instagram.com/inalco)

Youtube : [Inalco](https://www.youtube.com/Inalco)

LinkedIn : Institut national des langues et civilisations orientales

La lettre de l'Inalco



Inalculculturelle 2021. Du lundi 11 au samedi 16 octobre, en hybride



L'Inalculculturelle est un moment fort de l'année universitaire et la promesse d'une rentrée réussie. Organisée par les associations étudiantes de l'Inalco, ces journées festives combinent ateliers découvertes, dégustations, jeux, et spectacles pour (re)découvrir toute la richesse culturelle de l'Institut. Suivez nous sur [@vie.etudiante.inalco](https://www.instagram.com/vie.etudiante.inalco) (Instagram et Facebook)

Une vie associative dynamique

Liste des associations étudiantes

AAÉALO - Association des anciens élèves et amis des Langues O'
ADET - Association des étudiants de turcologie
AESCI - Association des étudiants de la section cambodgienne
AFRINALCO - Association des étudiants du département Afrique
AL-WISSAL - Association des étudiants du département études arabes
AMÉRIQUES - Association des étudiants de la section Langues et Cultures des Amériques
BECAK - Association des étudiants de la section d'indonésien-malais
BDE - Bureau des étudiants de l'Inalco
CHIN'ALCO - Association des étudiants du département des études chinoises
CONFLUENCES TIBÉTAINES - Association des étudiants de la section tibétaine
DEJIMA - Association des étudiants du département des études japonaises
KURD'INALCO - Association des étudiants de la section Kurde
INALCO JUNIOR CONSEIL- La Junior-Entreprise de l'Inalco
PROMETHEI - Association des étudiants de la filière des relations internationales
RUSSINALCO - Association des étudiants du département des études russes
SAEHO - Association du département des études coréennes
TRANSLATIONS - Association pour la traduction à l'Inalco

Faire du sport

Football, basket-ball, handball, volley-ball, football américain, mais aussi badminton, cheerleading... En compétition ou en loisir, faites votre choix avec la section sport du BDE de l'Inalco ! Pour plus de détails: inalcobde@gmail.com

Vous pouvez aussi vous inscrire aux activités physiques et sportives proposées par Université de Paris. Retrouvez toute l'offre sportive sur leur site internet

<https://u-paris.fr/sport/pratique-libre/>

Retrouvez toutes les actualités sportives de l'Inalco sur: <http://www.inalco.fr/vie-campus/sports>. L'Inalco propose un accompagnement aux sportifs de haut niveau. Des aménagements peuvent être proposés tels que la mise en place d'une session spéciale d'examens, le rattrapage des cours et du tutorat spécifique.

Financer un projet étudiant

La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) permet de financer et promouvoir des projets d'initiatives étudiantes. Pour en bénéficier, il est nécessaire de constituer un dossier et de le transmettre auprès du pôle de la vie étudiante de l'Inalco.

Contact :

Pole Vie étudiante
vie.etudiante@inalco.fr
Bureau 3.49

Les démarches indispensables

S'AFFILIER À LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Régime général pour les primo-entrants et régime étudiant pour les autres jusqu'au 1er janvier 2020 (même centre d'affiliation que l'année précédente).

ADHÉRER À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour une meilleure prise en charge de vos frais de santé, adhérez à une complémentaire (mutuelle).

DÉCLARER UN MÉDECIN TRAITANT

Vous devez obligatoirement choisir un médecin traitant.

Attention, sans médecin traitant vous serez moins bien remboursés par l'assurance maladie. Faites votre déclaration sur ameli.fr ou lors de votre prochaine consultation chez votre médecin.

CONSTITUER UN DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE) AUPRÈS DU CROUS

Vous pouvez peut-être prétendre à une bourse d'enseignement supérieur et/ou à un logement en résidence universitaire. Faites une simulation et constituez votre dossier sur crous-paris.fr de mi-janvier à mi-mai.

www.messervices.etudiant.gouv.fr

CONSTITUER UN DOSSIER À LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Vous pouvez peut-être prétendre à une aide au logement. Estimez vos droits et déposez un dossier sur :

caf.fr

S'ASSURER CONTRE LES RISQUES DE LA VIE

Prévenez les dommages corporels ou matériels causés à des tiers en souscrivant une garantie responsabilité civile auprès d'un assureur. Assurez le logement que vous louez en souscrivant obligatoirement à une assurance habitation. Pour les deux en même temps, souscrivez une assurance multirisque habitation.

S'ABONNER À IMAGINE'R ET VÉLIB' MÉTROPOLE

Imagine'R est la carte de transport des jeunes de 12 à 25 ans en Île-de-France. Vélib' est le système de location de vélos en libre-service, pour se déplacer dans tout Paris et ses communes limitrophes quand bon vous semble.

velib-metropole.fr et imagine-r.com

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Chaque jeune Français recensé est automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans.

Si ce n'est pas le cas, régularisez votre situation auprès de votre mairie, de votre tribunal d'instance ou sur :

www.vosdroits.service-public.fr

DÉCLARER SES REVENUS

Vous êtes majeur, vous n'êtes plus rattaché au foyer fiscal de vos parents et vous allez travailler cette année ? Vous devrez remplir votre propre déclaration de revenus l'année prochaine, même si vous n'êtes pas imposable.

www.impots.gouv.fr

Si vous avez des ressources limitées, plusieurs types d'aides financières sont accessibles.

Les bourses et aides financières du Crous

Les bourses sur critères sociaux

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les différentes bourses et aides financières (social, logement, mobilité, projets étudiants...) mises en place par le Crous via le lien suivant :

www.etudiant.gouv.fr/pid33628/vos-aides-financieres.html

Fond solidaire du FSDIE de la Contribution vie étudiante et de campus

Ce volet social est géré par la commission de solidarité et des initiatives étudiantes de l'Inalco. L'aide ponctuelle est octroyée après examen du dossier par une assistante sociale du Crous.

Numéro d'urgence - Précarité

Le gouvernement a mis en place un numéro d'urgence pour les étudiants en situation de précarité afin d'obtenir un soutien financier d'urgence ou l'aide des services sociaux.

Le numéro d'appel 0 806 000 278 (prix d'un appel local, non surtaxé) est ouvert aux étudiants du lundi au vendredi, de 9h à 17h.»

Aides de l'Inalco

Aide numérique

L'Inalco renouvelle les prêts d'ordinateurs et/ou de galets 4G* pour l'année universitaire 2021/2022 afin d'apporter une aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés pour financer un ordinateur ou une connexion internet. Ce prêt est entièrement gratuit et offert uniquement aux étudiants inscrits en diplôme national ou en diplôme d'établissement. La demande est à faire lors de votre inscription administrative. *Sous réserve des stocks disponibles

Aide pour les achats de première nécessité

L'Inalco, en partenariat avec le Crous, complète ces aides d'urgence pour les achats de première nécessité par des e-cartes Carrefour de 50 euros.

Pour en bénéficier, contactez le Crous via social.inalco@crous-paris.fr en mettant en copie le pôle de la vie étudiante (vie.etudiante@inalco.fr) pour le suivi de votre dossier.»

Le prêt étudiant

Afin de permettre aux étudiants de diversifier les sources de financement de leur vie étudiante, l'État a créé un fonds de garantie « prêts étudiants ». Grâce à cette garantie, certaines banques peuvent accorder un prêt à tous les étudiants de moins de 28 ans, Français ou ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F986

Vous avez une difficulté, permanente ou temporaire, et des besoins spécifiques ? La mission handicap de l'Inalco vous invite à vous faire connaître au plus tôt pour que votre situation soit prise en compte :

- Informations sur les dispositifs spécifiques
- Rencontres avec les enseignants
- Aménagements des examens
- Assistance technique
- Visite des locaux
- Respect de vos droits



Démarches à effectuer pour une demande d'aménagement

Après votre inscription, rendez-vous à la mission handicap pour établir un plan d'accompagnement. La demande de prise en compte d'un handicap doit être **IMPÉRATIVEMENT** renouvelée auprès de la mission handicap de l'Inalco à chaque rentrée universitaire.



Accueil sur rendez-vous :
Du lundi au vendredi
9h30 à 12h / 14h à 16h30
Bureau 3.48
handicap@inalco.fr

Le médecin donnera un avis médical sur le plan d'accompagnement.

La mission handicap travaille en étroite collaboration avec la médecine préventive et l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre cursus.

SSU Université de Paris
Campus des Grands Moulins,
Bât. Sophie Germain - RDC sur cour
8 Place Aurélie Nemours 75013 Paris
Tél : 01 57 27 94 60



Demandez le guide des étudiants en situation de handicap auprès du pôle de la vie étudiante
handicap@inalco.fr

Remboursement des dépenses médicales :

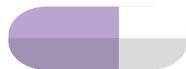
Sécurité sociale étudiante  Complémentaire santé

Votre assurance maladie

Pour les primo-entrants, vous êtes affiliés à la CPAM.

Lien : <https://www.ameli.fr/paris/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant>

Si vous étiez étudiant en 2020-2021 et que vous continuez d'être étudiant à la rentrée 2021, vous resterez rattaché au même régime de sécurité sociale.



Médecine préventive

Chaque étudiant inscrit pour la première fois à l'université est soumis à un contrôle médical obligatoire. Le pôle de la vie étudiante vous informera par mail.

SSU Université de Paris
Campus des Grands Moulins
Bât. Sophie Germain - RDC sur cour
8 Place Aurélie Nemours Paris 13e
Tél. : 01 57 27 94 60

Assistante sociale

Une assistante sociale du CROUS assure des permanences à l'Inalco.

Pour prendre rendez-vous, contactez : social.inalco@crous-paris.fr

Pour plus d'informations : vie.etudiante@inalco.fr

Cellules d'écoute

Fil santé jeunes : un service anonyme et gratuit pour les 12-25 ans, tous les jours de 9h à 23h, qui vous permet de vous entretenir avec un professionnel de santé. Tous les sujets peuvent être abordés. N°vert : 0 800 235 236

L'Inalco se mobilise pour vous soutenir et vous accompagner psychologiquement. Pour cela, vous avez la possibilité de contacter un psychologue. soutien-psy@inalco.fr

SOS suicide phénix : un service anonyme et gratuit à votre écoute tous les jours de 13h à 23h dont le numéro est le 01 40 44 46 45.

SOS amitiés : un service anonyme, gratuit 24h/24 - 7 jours/7, joignable par téléphone au 09 72 39 40, par messagerie ou par chat.

SOS écoute : joignable au 01 45 39 40 00, appel anonyme, gratuit et confidentiel, 24h/24 - 7 jours/7.

Se restaurer

Restaurants et cafétérias universitaires

Les restos' U et les cafétérias sont gérés par les Crous. Un repas complet (plat principal et deux accompagnements - entrée, fromage, dessert...) coûte 1 euro (tarif au juillet 2021). Dans les cafétérias, vous pouvez acheter des plats chauds, sandwiches, salades, viennoiseries et boissons.

Où manger ?

Cafétéria de l'Inalco

1er étage du Pôle des langues et civilisations

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00, le samedi de 9h00 à 17h00

Restaurant universitaire La Barge du Crous de Paris

Port de la Gare, Quai François Mauriac, 75013 Paris

Cafétéria sur le pont supérieur : du lundi au vendredi de 11h30 à 15h

Cafétéria quai de Seine : du lundi au dimanche de 11h30 à 23h

Restaurant universitaire Brasserie des Grands Moulins

14 esplanade Pierre Vidal-Naquet 75013 Paris

Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h

Restaurant universitaire Halle aux farines

3 esplanade Pierre Vidal-Naquet 75013 Paris

Du lundi au vendredi de 11h à 14h30

Plusieurs enseignes autour de l'Inalco proposent des tarifs étudiants.

Rue Française Dolto par exemple, plusieurs enseignes de restauration rapide proposent des menus à prix réduits.

Comment payer ?

Vous pouvez payer en espèces ou par carte d'étudiant multiservices. Celle-ci contient un compte en ligne Izly, utilisable dans les CROUS mais aussi dans les distributeurs de l'établissement. L'activation de ce compte se fera à partir de l'adresse mail personnelle, transmise par l'étudiant, lors de son inscription à l'Inalco. C'est ce compte en ligne, qui sera débité lors du passage en caisse au resto'U ou en cafétéria sur présentation de la carte.



Plusieurs formules sont accessibles aux étudiants : des locations de studios aux résidences universitaires en passant par la colocation... Vous avez le choix.

D'autres formules moins connues peuvent être des solutions plus pratiques.

Comment obtenir un logement en résidence universitaire ?

Pour solliciter un logement en résidence universitaire, vous devez constituer de mi-janvier à mi-mai une demande de dossier social étudiant (DSE) auprès du Crous de Paris. La demande doit être formulée avant même d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation.



APL, ALS, ALF

Les étudiants peuvent bénéficier de différentes allocations : l'allocation logement à caractère social (ALS), l'aide personnalisée au logement (APL) ou encore l'allocation logement à caractère familial (ALF). Les aides sont attribuées par la caisse des allocations familiales (CAF) sur des critères sociaux.

www.caf.fr

Les autres formules

Logements sociaux

Vous pouvez faire une demande de logement social auprès du service logement de la mairie où vous résidez.

La Cité internationale universitaire de Paris

Pour être logés à la Cité internationale, les étudiants doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et préparer un diplôme au minimum de niveau master 1 ou équivalent.

La colocation

Renseignez-vous bien sur les notions de bail, clause de solidarité, état des lieux, assurance logement... auprès de l'ADIL par exemple.

<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>

Le logement intergénérationnel

Certaines associations mettent en relation étudiants en recherche de logement et personnes âgées désirant proposer une chambre dans leur appartement ou maison. Plus d'informations sur les logements et les aides aux logements :

<http://www.inalco.fr/vie-campus/quotidien/se-loger>

Contact

Service d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle : sioip@inalco.fr
Direction de la scolarité : scolarite@inalco.fr
Pôle vie étudiante : vie.etudiante@inalco.fr